

Un cadre de vie
exceptionnel

3
bassins de vie

41
communes

60 000
habitants

La communauté d'agglomération **ARCHE Agglo** est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 60 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Nous recrutons !

UN·E ASSISTANT·E PETITE ENFANCE CRÈCHE

- **Temps complet** (35 heures hebdomadaires)
- **Poste de catégorie C – Filière médico-sociale**
- **Statut titulaire, à défaut contractuel avec CDD d'un à trois ans**



Afin d'optimiser votre candidature, votre lettre de motivation devra refléter qui vous êtes, ce qui vous anime et en quoi vos compétences peuvent être transposables dans le poste proposé.

ARCHE Agglo dispose de 4 Relais Petite Enfance et 11 multi-accueils répartis sur le territoire (13 dès janvier 2027).

Vous disposez du CAP AEPE et souhaitez, avec votre regard de professionnelle de la petite enfance, exercer au sein de crèches du territoire d'ARCHE Agglo, alors n'hésitez pas à candidater !

DÉFINITION DU POSTE :

Rattaché-e à la direction petite enfance, sous la responsabilité de la directrice de la crèche « Perle de Lune » à Saint Barthélémy Le Plain (agrément pour 10 berceaux), vous participez à l'accueil individuel, collectif et adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant dans le respect de leur rythme biologique et de leur équilibre psychologique dans une équipe pluri-professionnelle et conformément au projet éducatif, social et pédagogique de l'établissement.

Vous êtes garant·e de la propreté et l'hygiène des locaux (réfectoire, structure), des matériels et du linge dans le respect du protocole HACCP et des consignes d'hygiène et de sécurité établies dans la structure.

→ **Accueil**

- Participe à l'accueil des enfants en corrélation avec leurs différents besoins (respect de leur rythme d'alimentation, de sommeil, de l'éveil et de la sécurité affective)
- Participe à l'accueil des familles en tenant compte des diversités sociales et culturelles
- Participe au suivi quotidien des enfants et établit une relation de confiance avec la famille, apporte un soutien à la parentalité

→ **Développement des conditions nécessaires au bien-être des enfants**

- Participe aux soins de base (hygiène, alimentation, sommeil, sécurité...)
- Assure l'aménagement d'un environnement propre, stimulant et sécurisant autour de l'enfant
- Respecte les protocoles médicaux

→ **Participation aux projets d'activité d'éveil et d'autonomie**

- Contribue à la mise en place des projets d'activité d'éveil et y participe
- Aide l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopte et maintient les attitudes éducatives conformément au projet d'établissement
- Participe à la cohérence de l'intervention éducative en participant à la coordination avec les autres personnels
- Met en place des temps de jeu afin de développer les capacités et l'autonomie des enfants

→ **Concours au bon fonctionnement de l'établissement**

- Assure la transmission à l'équipe et/ou la direction du déroulement quotidien
- Assure la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Veille et contribue à la propreté, l'hygiène et la désinfection du lieu d'accueil, du matériel de puériculture
- Alerte la directrice ou la continuité de direction pour permettre une prise de décision en cas de mal être ou pour pallier les problèmes de santé ou les incidents

MISSIONS SPÉCIFIQUES :

- Participe à l'entretien annuel des locaux
- Le cas échéant, assure les remplacements dans les activités de distribution et de service des repas le midi et des goûters
- Participe aux réunions de travail (en soirée)
- Peut être amené-e à contrôler les repas livrés (désinfection, conditionnement et relevé de températures) et les denrées

PROFIL ATTENDU :

- **CAP Petite enfance exigé**
- Expérience professionnelle significative souhaitée dans le domaine de la petite enfance et notamment en structure d'accueil du jeune enfant
- **Formation HACCP serait appréciée**
- Vaccinations obligatoires (DTP, Hépatite B) et recommandées (Coqueluche, ROR)
- Attestation d'honorabilité à fournir obligatoirement lors de la prise de poste (<https://honorabilite.social.gouv.fr>)
- Connaissance des besoins en soin des enfants (hygiène, HACCP, sommeil, sécurité, sécurité affective...)
- Connaissance en prévention des risques et autonomie
- Maîtrise des notions de développement psychomoteur et psychologique de l'enfant
- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité de base en collectivité et en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Maîtrise et respect des règles d'hygiène et sécurité des aliments (dont liaison froide)
- Connaissance des notions de base concernant les besoins nutritionnels des enfants, les allergies et des protocoles d'accueil individualisé pour les allergies (PAI)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération statutaire sur grille indiciaire des agents sociaux territoriaux (catégorie C, Filière médico-sociale) + régime indemnitaire mensuel (Rifseep) de 325€ brut.

Ou à défaut, CDD d'un à trois ans avec rémunération de 2192€ bruts mensuels, par référence à la catégorie C de la fonction publique territoriale.

Période de congés annuels conditionnée à la fermeture des structures d'accueil de jeunes enfants.

- Tickets restaurants au-delà de 2 mois de présence : 15 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur.
- Adhésion au Comité National Action Sociale (CNAS) offrant des prestations sociales, culturelles, familiales pour les agents territoriaux : Chèques vacances, chèques cadeaux (rentrée scolaire, Noël,) prix préférentiels (cinéma, locations, prêts, offres partenaires locaux).
- Participation à la cotisation mutuelle du contrat groupe santé (entre 20€ et 60€ par mois selon la composition du foyer)
- Participation à la cotisation de la mutuelle prévoyance (14 euros par mois sur 12 mois pour une mutuelle couvrant la garantie Indemnités journalières + invalidité) dans le cadre d'une procédure de «Labellisation», souscrite de manière individuelle et facultative par l'agent.
- Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail (de 100 à 300€ selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible).
- Chèque cadeau de fin d'année dont le montant varie en fonction de l'ancienneté dans la fonction publique territoriale (10, 20, 30 ans).



Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
Lieu de travail : Crèche « Perle de Lune » à Saint Barthélémy Le Plain (07300)

Poste à pourvoir le : 04/01/2027

Date limite de candidature le : 30/10/2026

À noter que le jury de recrutement se tiendra le lundi 16 novembre 2026 après-midi sur Mercurol-Veaunes (26600)

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : **rh@archeagglo.fr**

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES

Contact accueil : **04 26 78 78 78**

Renseignements : **Elodie ROTHE, Directrice crèche perle de Lune**

perledelune@archeagglo.fr / 04 75 08 40 05